

pris pour habitude, depuis que je me trouve en Macédoine, de ne croire qu'à ce que j'ai vu ou contrôlé — il est certain que la cause roumaine est encore redevable de beaucoup de sang à l'hellénisme.

Mais je m'empresse d'ajouter que Bulgares, Grecs, Roumains et Serbes compromettent, irrémédiablement, leur honneur, leur prestige et leurs intérêts les plus sacrés, en s'entr'égorgeant sauvagement sous les regards ironiques du Turc, heureux d'assister enfin à une guerre fratricide entre gïaours. Et je trouve pour le moins singulier qu'un ancien ministre de la justice souffle sur les haines au lieu de prêcher la concorde. Lorsque M. Dissesco, leader du Sénat roumain, ose prononcer ces paroles impies : « Que les Grecs sachent que pour une tête roumaine de perdue, on trouverait assez de têtes grecques en Roumanie », lorsque mon confrère S.-M. S. se croit autorisé à révéler que cette menace, cette provocation au crime, cette invite au carnage, a reçu l'approbation pleine et entière du roi, eh bien, j'ai le droit de me demander si les hommes d'Etat de Roumanie ne sont pas devenus subitement fous.

Pour ma part, je continuerai toujours à répéter aux petits peuples balkaniques, trop jeunes pour voler de leurs propres ailes : « Rapprochez-vous, aidez-vous, unissez vos efforts libérateurs dans une étreinte loyale, amicale, affectueuse, faites front contre tous les ennemis communs, et défiez-vous de ceux qui s'efforcent de semer la discorde dans vos rangs.

MICHEL PAILLARÈS.

ARMÉNIE

La restitution des biens de l'église arménienne.

Par ukase impérial en date du 12 juin 1903 Nicolas II enlevait aux Arméniens de Russie, la gestion autonome des institutions religieuses.

En plaçant les écoles arméniennes sous le contrôle du gouvernement, en leur enlevant leurs moyens d'existence, en leur imposant des professeurs de son choix, le gouvernement tsarien avait caressé un moment l'espoir d'arriver peu à peu à la russification du Caucase. Les événements ont démontré que les Arméniens étaient inébranlables dans leur religion, seul rempart qui les a empêchés à travers les siècles, de s'assimiler aux différents peuples parmi lesquels ils ont vécu.

Dès lors, il ne restait plus qu'un moyen au Tsar pour arriver à son but ; c'était de détruire cette religion qui, aussi bien en Turquie qu'en Perse, aussi bien sur les rives du Nil que sur celles de l'Euphrate, avait permis aux Arméniens de garder intactes leur histoire, leurs mœurs et coutumes, en un mot de maintenir — malgré les libertés perdues — les privilèges consentis par les puissances qui se sont partagé l'Arménie.

L'ukase de 1903 fut suivi de toutes sortes de vexations. Non-seulement tous les immeubles appartenant aux institutions religieuses furent confisqués, mais encore, par ordre impérial, les églises furent pillées, les couvents visités, de fond en comble, par les Cosaques qui saccagèrent tout et emportèrent les richesses nationales datant de plus de seize cents ans.

Comme bien l'on pense, les Arméniens protestèrent. On ordonna alors les massacres : sept à huit cents personnes périrent à Bakou ; quatre cent cinquante à Nakhitchévan et deux cents environ dans d'autres localités. Le sang coula à l'intérieur même des églises.

Et voilà que deux ans et quelques mois après ces massacres, le Tsar vient de promulguer un ukase, portant la date du 14 août, par lequel tous les immeubles et capitaux appartenant aux églises et couvents, écoles et institutions religieuses arméniennes, sont replacés sous la gestion des institutions de l'église arménienne.

Le gouvernement russe a compris qu'on ne résiste pas à la volonté de tout un peuple. Demain, ceux qui ne sont pas au courant des affaires russes, chanteront les louanges de Nicolas II qui accorde des libertés à ses sujets. Il faut en rabattre. Si le Tsar a pris cette décision, c'est qu'il ne pouvait pas faire autrement. Pendant les deux années qui ont suivi

Le Livre Jaune sur les Affaires de Macédoine

Le livre Jaune sur les affaires de Macédoine, dont nous avons annoncé hier la distribution au Parlement, en en indiquant sommairement la composition et les tendances, ne fait que confirmer les réserves que nous avons faites plus d'une fois sur la politique suivie par la France tous ces derniers temps, relativement aux choses de Turquie. Les pièces diplomatiques publiées par ce document montrent que la France n'a cessé, au cours des récents événements, avant comme après l'acceptation par la Porte du programme de Muersteg, d'appuyer sans discussion aucune l'action combinée russo-hongroise, d'assurer constamment le gouvernement russe de son concours permanent et absolu, et de joindre sa signature à celle des autres puissances chaque fois que celles-ci décidèrent d'exercer sur la Porte

une action coercitive quelconque. Presque à chaque page se retrouve l'indication de ce souci exclusif de notre diplomatie. Nulle initiative de notre part; nous n'avons, dans cette question si grave, si grosse de conséquences possibles, jamais fait autre chose que nous traîner à la remorque de l'Europe.

Nous relevons dans le Livre Jaune nombre de notes de nos représentants à Constantinople informant notre gouvernement des négociations engagées entre la Russie, l'Autriche et la Turquie et portant à sa connaissance les décisions austro-russes. Nous y trouvons aussi de longues communications de notre diplomatie au gouvernement russe, pour l'assurer de notre fidèle coopération et enfin des instructions du quai d'Orsay à nos représentants à Constantinople pour les inviter à peser sur la Porte de manière à ce qu'elle s'incline devant la volonté plus forte du consortium européen. Mais nulle part nous ne relevons aucun indice d'une préoccupation quelconque de notre part de se renseigner impartialement sur le bien fondé des réclamations les plus naturelles et souvent même les plus légitimes du gouvernement ottoman; aucun désir de conseiller, encore moins de protéger la Porte contre des exigences parfois assez arbitraires de l'Europe. Il apparaît évidemment que la France, cette fois, s'est montrée résolument oublieuse de sa politique traditionnelle et qu'au lieu de chercher à servir d'intermédiaire entre la Porte et les puissances les plus directement intéressées dans la question des Balkans — ce que sa situation particulière d'alliée de la Russie et de protectrice des chrétiens en Orient lui rendait naturellement aisé et aurait même dû lui imposer, — elle s'est contentée de suivre les indications de ces mêmes puissances sans oser prendre elle-même aucune initiative. Ce faisant, elle a bénévolement laissé le beau rôle à l'Allemagne qui, elle, comprenant mieux ses intérêts d'avenir, et désirant se gagner la reconnaissance de la Turquie pour faciliter ses ambitions propres de grande puissance musulmane, a su très habilement s'assurer les avantages les plus positifs d'une situation dans laquelle toutes les autres puissances n'ont su que perdre.

Ceci dit, nous ne reviendrons pas autrement sur les diverses pièces du Livre Jaune, dont nous avons d'ailleurs publié les principales au fur et à mesure des événements. Le Livre se termine par l'exposé des négociations qui, sous la menace de l'escadre internationale, ont abouti, le 16 décembre, au compromis que l'on sait concernant le règlement pour les services financiers des trois vilayets de Roumélie. Nous ne pouvons que redire, à ce sujet, comme nous le faisons alors, tous nos regrets d'une aventure dont le résultat a été, finalement, tant soit peu ridicule — nous ne voulons pas user d'un mot plus fort — pour l'Europe en général et la France en particulier.

J.-H. FRANKLIN

A L'ÉTRANGER

HHP.1405-6

LA QUESTION MACÉDONIENNE

Le règlement des réformes. — Constantinople, *via* Vienne. — La Porte a achevé le règlement en vue des réformes, élaboré sur la base du memorandum annexé à la note de la Russie et de l'Autriche. Elle communiquera ce règlement aux ambassadeurs des deux puissances. Le texte n'en sera pas publié, mais une proclamation paraphrasant le règlement sera adressée aux populations des trois vilayets macédoniens pour les tranquilliser.

Déclarations de M. Zinoviev. — Saint-Petersbourg. — L'ambassadeur de Russie à Constantinople, M. Zinoviev, interviewé par le correspondant du *Nouveau Temps*, a confirmé que le Sultan, le grand-vizir Ferid-pacha et l'inspecteur général Hilmi-pacha étaient décidés à appliquer les réformes en Macédoine, qu'aucune des grandes puissances n'était disposée à les entraver, et que la Bulgarie s'était conformée, jusqu'ici, d'une façon absolue, aux avis de Saint-Petersbourg.

« Mais si les Macédoniens s'insurgent ? » a demandé le journaliste. L'ambassadeur lui a donné la réponse habituelle, assez contradictoire : « Il faut que la Turquie applique les réformes et que les puissances en surveillent l'exécution. Quant à la Russie, elle ne versera pas une goutte de sang. » Et le journaliste d'ajouter : « La Turquie aura alors le droit de réprimer l'insurrection ? — Naturellement, a répliqué l'ambassadeur. »

M. Zinoviev a terminé l'entretien par cette observation : « La difficulté de la situation réside surtout dans les Albanais qui s'insurgent contre les réformes. »

Officiers suédois en Macédoine. — On télégraphie de Constantinople :

Le gouvernement suédois s'est déclaré prêt à envoyer à la Turquie trois officiers pour aider à la réorganisation de la gendarmerie macédonienne.

Il n'attend que l'adhésion du Riksdag, adhésion qui sera donnée vraisemblablement dans quelques jours.

La Porte a décidé de charger de fonctions analogues quelques autres officiers européens actuellement au service de la Turquie.

ABYSSINIE

„OBSERVER“

I. österr. behördl. konz. Unternehmen für Zeitungs-Ausschnitte

Wien, I., Concordiaplatz 4.

Vertretungen

in Berlin, Budapest, Chicago, Christiania, Genf, Kopenhagen,
London, Madrid, Mailand, Minneapolis, New-York, Paris, Rom,
San Francisco, Stockholm, St. Petersburg.

(Quellenangabe ohne Gewähr)

Ausschnitt aus: **Le Temps, Paris**

vom: **- 3. DEZEMBER 1905**

Paris, 2 décembre

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

LA DÉMONSTRATION NAVALE

La démonstration navale se poursuit avec une sage lenteur. Elle continue à ne porter que sur Mitylène, et encore l'amiral Ripper a-t-il estimé que les 500 hommes débarqués le premier jour n'avaient rien à faire dans « cette île intéressante ». Les quatre cinquièmes du contingent ont donc été ramenés à bord. Un détachement d'une centaine d'hommes continue seul à occuper le télégraphe et la douane, où l'on a trouvé 48 piastres, c'est-à-dire un peu moins de douze francs. La recette des jours suivants s'est montée à 4,964 piastres. Mitylène, comme on voit n'est pas une bonne affaire.

Le gouverneur a échangé des visites avec l'amiral autrichien. Dans l'une de ces entrevues, l'amiral a dit : « Si la Porte n'accepte pas définitivement la demande des puissances d'ici dimanche, midi, l'escadre internationale occupera les îles de Lemnos et d'Imbros. » L'histoire ne dit pas quelle fut l'impression produite sur le fonctionnaire ottoman par cet ultimatum rassurant. On a peine à croire cependant que l'occupation de Lemnos ou même d'Imbros doive agir plus efficacement sur la Porte que celle de Mitylène. Et cette promenade à travers l'archipel pourra durer longtemps encore sans que le sultan s'en trouve ni gêné ni inquiet.

Aussi bien la diplomatie turque paraît-elle restée jusqu'ici en possession de tous ses moyens. Nous avons résumé et apprécié sa note du 22 novembre, habile composée de mauvaises raisons et de menaces à peine déguisées. Depuis ce moment, le ministre des affaires étrangères et Izzet pacha, secrétaire du sultan, n'ont pas cessé de parcourir les ambassades. Ils demandent tout d'abord qu'on arrête la démonstration. Ils ajoutent que la Porte est prête à accepter les conditions des puissances. Mais quand on les invite à mettre par écrit cette acceptation, ils ont toujours un changement à faire, un délai à réclamer. Et le désir de gagner du temps est si manifeste que les ambassadeurs, pour patients qu'ils soient, ne peuvent s'y prêter. Ce manège qui se prolonge depuis plus de huit jours n'ajoutera rien au prestige de l'Europe à Constantinople. Il prouve seulement que tant qu'on s'en tiendra aux démonstrations indirectes et platoniques, la Porte continuera, comme si de rien n'était, à amuser les puissances par des manœuvres dilatoires et à maintenir sa résolution de ne rien céder aux demandes qui lui sont faites.

Sur le fond des choses, plus on discute et plus on constate que la thèse turque est insoutenable. Le contrôle, contre lequel s'élèvent surtout les protestations de la Porte, n'est pas une nouveauté dans l'empire ottoman. Il est, il a été, il sera toujours le seul moyen d'ob-

Rückseite beachten

Le gouverneur a échangé des visites avec l'amiral autrichien. Dans l'une de ces entrevues l'amiral a dit : « Si la Porte n'accepte pas définitivement la demande des puissances d'ici dimanche, midi, l'escadre internationale occupera les îles de Lemnos et d'Imbros. » L'histoire ne dit pas quelle fut l'impression produite sur le fonctionnaire ottoman par cet ultimatum rassurant. On a peine à croire cependant que l'occupation de Lemnos ou même d'Imbros doive agir plus efficacement sur la Porte que celle de Mitylène. Et cette promenade à travers l'archipel pourra durer longtemps encore sans que le sultan s'en trouve ni gêné ni inquiet.

Aussi bien la diplomatie turque paraît être restée jusqu'ici en possession de tous ses moyens. Nous avons résumé et apprécié sa note du 22 novembre, habile composée de mauvaises raisons et de menaces à peine déguisées. Depuis ce moment, le ministre des affaires étrangères et Izzet pacha, secrétaire du sultan, n'ont pas cessé de parcourir les ambassades. Ils demandent tout d'abord qu'on arrête la démonstration. Ils ajoutent que la Porte est prête à accepter les conditions des puissances. Mais quand on les invite à mettre par écrit cette acceptation, ils ont toujours un changement à faire, un délai à réclamer. Et le désir de gagner du temps est si manifeste que les ambassadeurs, pour patients qu'ils soient, ne peuvent s'y préter. Ce manège qui se prolonge depuis plus de huit jours n'ajoutera rien au prestige de l'Europe à Constantinople. Il prouve seulement que tant qu'on s'en tiendra aux démonstrations indirectes et platoniques, la Porte continuera, comme si de rien n'était, à amuser les puissances par des manœuvres dilatoires et à maintenir sa résolution de ne rien céder aux demandes qui lui sont faites.

Sur le fond des choses, plus on discute et plus on constate que la thèse turque est insoutenable. Le contrôle, contre lequel s'élèvent surtout les protestations de la Porte, n'est pas une nouveauté dans l'empire ottoman. Il est, il a été, il sera toujours le seul moyen d'obtenir en Turquie des résultats positifs. Quand en 1880, à la suite du traité de Berlin, une commission européenne siégea à Constantinople pour élaborer un projet d'organisation de la Roumélie, de quoi s'agissait-il, sinon d'un contrôle? Sans doute, par suite des divisions entre puissances, le projet, une fois établi, fut enterré. Mais la légalité des mesures qu'il comportait n'en a pas été diminuée. Avant même le congrès de Berlin, en 1876, au début des troubles de Bosnie et d'Herzégovine et des massacres de Bulgarie, à quoi tendirent les propositions de la conférence de Constantinople? A la constitution de deux « commissions de contrôle nommées par les puissances pour veiller à l'exécution des règlements, aider les autorités locales dans les différentes mesures touchant l'ordre et la sécurité publique et recevoir des instructions spéciales ». Il n'y a, dans les propositions actuelles, qu'une application normale de l'article 23 du traité de Berlin. L'Europe consentira-t-elle à ce que ce traité soit remis en question?

Au point de vue purement macédonien, tout concourt à prouver que les prétentions turques sont également indéfendables, et chaque jour apporte contre elles des arguments nouveaux. A l'optimisme officiel de Hilmi pacha, nous avons déjà opposé les constatations des consuls. A ceux qui pensent que le contrat passé avec la Banque ottomane ne peut suffire, quel que soit le zèle de celle-ci, à remettre l'ordre dans les finances macédoniennes, on peut signaler la lettre si précise publiée, il y a trois jours, par le *Temps*, et qui démontre l'insuffisance des dispositions prises comme aussi leur illégalité au regard des créanciers de la Turquie. Comme lord Lansdowne l'écrivait le 11 janvier 1905 à sir Francis Bertie, il n'y a qu'un moyen décisif de venir à bout de cet imbroglio. C'est d'abord de réduire les forces militaires turques en Macédoine; c'est ensuite la nomination d'une commission

de contrôle choisie par les puissances, avec pouvoirs administratifs et exécutifs. Tant qu'on hésitera devant cette solution, on piétinera à en exiger des Deux Mondes comment se porte le

NOUVEAU

RÉDACTION

17, rue des Sables, 17, Bruxelles
BUREAUX PARISIENS,
rue Notre-Dame-de-Lorette, 16, à Paris

ABONNEMENTS ET ANNONCES :

A BRUXELLES : 17, rue des Sables,
A PARIS : 16, rue Notre-Dame-de-Lorette,
A LONDRES : chez MM. John-F. Jones & Co, n° 2
Snow Hill, E. C.; à l'Agence Havas, n° 26 Cheapside E. C., et chez MM. Nevroul et fils, n° 14-15, Queen Victoria Street.
En ALLEMAGNE, en AUTRICHE-HONGRIE et en SUISSE : exclusivement aux Agences de la Maison Rudolf Mosse.

ADRESSES TÉLÉGRAPHIQUES :

Lindedel, BRUXELLES. | *Lindedel*, PARIS.

Vienne, dimanche, 5 novembre.

En conséquence des incidents qui se sont produits samedi à l'Université de Vienne, le Sénat a décidé dans sa séance d'aujourd'hui de fermer l'Université et de surseoir aux conférences jusqu'à nouvel ordre.

LA CAMPAGNE PANGERMANISTE EN AUTRICHE

Rome, dimanche, 5 novembre.

Les journaux publient des dépêches de Vienne donnant des détails sur les brutalités dont les étudiantes italiennes ont été l'objet de la part des étudiants pangermanistes, qui ont chanté le *Die Wacht am Rhein*.

Une dépêche de Trieste signale une vive effervescence dans la population causée par l'attitude provocante des pangermanistes.

**Nouveau traité de commerce
sino-allemand**

Berlin, dimanche, 5 novembre.

On mande de Shanghai :

Le consul général d'Allemagne Dr Knappe et les plénipotentiaires chinois ont commencé les négociations en vue d'un nouveau traité de commerce sino-allemand destiné à compléter l'ensemble des traités dont ceux avec la Grande-Bretagne et les Etats-Unis constituent le commencement. Au cours de la discussion en première lecture, l'accord s'est fait sur un certain nombre de points.

L'incident sino-américain

Canton, dimanche, 5 novembre.

Le vice-roi de Canton a été avisé qu'il serait tenu responsable de l'assassinat des missionnaires américains tués récemment.

Quatre canonnières chinoises et 320 soldats ont été envoyés à Tsing-yueng, situé à 80 milles de Lien-thau. Le 26 octobre, la populace a mis le feu à Yungtok, situé à 60 milles de Lien-thau.

**Prochain congrès panaméricain
à Caracas**

Caracas, dimanche, 5 novembre.

L'offre des Etats-Unis de réunir à Caracas un congrès panaméricain a été acceptée.

**Les négociations pour un traité
de commerce germano-américain**

Washington, dimanche, 5 novembre.

En soumettant hier à M. Root les propositions du gouvernement allemand relatives à un traité de commerce entre les Etats-Unis et l'Allemagne, l'ambassadeur d'Allemagne lui a déclaré qu'il était nécessaire d'éviter une guerre de tarifs entre les deux nations. Il n'a pas employé le mot « réciprocité ».

M. Root a assuré l'ambassadeur de son désir de trouver une occasion de négocier un traité que le Sénat approuverait. Il a ajouté qu'il doutait cependant d'être en mesure d'élaborer un traité semblable et qu'il désirait vivement qu'on lui indiquât les bases des négociations de nature à amener des résultats satisfaisants. M. Root a enfin déclaré qu'il ne soumettrait pas à la ratification du Sénat un traité qui, dans son opinion, ne rencontrerait pas l'approbation de cette assemblée.

L'ambassadeur d'Allemagne n'a fourni aucun détail sur les propositions de son gouvernement et M. Root a déclaré que, lorsque l'ambassadeur serait en mesure de soumettre au département d'Etat les bases d'un traité de nature à être ratifié par le Sénat, M. Root prierait les experts du gouvernement d'établir un rapport à ce sujet.

Voir les dernières dépêches en dernière page quotidienne page

un traité de commerce entre les Etats-Unis et l'Allemagne, l'ambassadeur d'Allemagne lui a déclaré qu'il était nécessaire d'éviter une guerre de tarifs entre les deux nations. Il n'a pas employé le mot « réciprocité ».

M. Root a assuré l'ambassadeur de son désir de trouver une occasion de négocier un traité que le Sénat approuverait. Il a ajouté qu'il doutait cependant d'être en mesure d'élaborer un traité semblable et qu'il désirait vivement qu'on lui indiquât les bases des négociations de nature à amener des résultats satisfaisants. M. Root a enfin déclaré qu'il ne soumettrait pas à la ratification du Sénat un traité qui, dans son opinion, ne rencontrerait pas l'approbation de cette assemblée.

L'ambassadeur d'Allemagne n'a fourni aucun détail sur les propositions de son gouvernement et M. Root a déclaré que, lorsque l'ambassadeur serait en mesure de soumettre au département d'Etat les bases d'un traité de nature à être ratifié par le Sénat, M. Root prierait les experts du gouvernement d'établir un rapport à ce sujet.

Voir les dernières dépêches en Dernière heure quatrième page

Lettre de Turquie

(De notre correspondant.)

CONSTANTINOPLE, 29 octobre.

La réponse du Sultan aux six ambassadeurs qui voulaient le voir vendredi dernier pour exposer sur lui une pression collective en faveur du contrôle financier en Macédoine témoigne d'une grande résolution. Elle montre quel effort devront faire les puissances pour amener la Turquie à accepter ce contrôle. Abdul-Hamid II était dans le vrai en déclarant que pareille démarche (la réception des six représentants à la fois) était insolite. Il n'y a pas d'exemple, en effet, d'une sextuple audience accordée pour des sujets politiques et il n'y a guère que les visites de félicitations à l'avènement au trône ou à quelque grande cérémonie jubilaire qui puissent faire exception à cette règle. Mais là n'est pas l'importance du refus du Sultan de recevoir ses bourreaux actuels. Elle réside tout entière dans les motifs d'ordre politique expliquant la résolution du Padschah. « Mon gouvernement, a dit Abdul-Hamid II, a déjà exprimé son opinion sur cette question du contrôle dans les trois vilayets de Roumélie et, comme je ne puis que maintenir cette même opinion, il me paraît inutile de recevoir les ambassadeurs. » Ceux-ci vont-ils insister maintenant pour être reçus pendant le mois de Ramazan, qui commence après-demain, lundi ? Jusqu'ici, les audiences étaient suspendues pendant cette période de trente jours, les musulmans étant tout entiers à leurs devoirs religieux, ce qui amène un ralentissement, une cessation presque, de l'activité gouvernementale et civile. Mais, dans le cas présent, l'on peut s'attendre à tout. Et, d'ailleurs, une audience *in corpore* ou des audiences successives sont nécessaires, indispensables, après la déclaration ci-dessus d'Abdul-Hamid II, déclaration qui constitue en fait un refus souverain, ratifiant celui de la Sublime-Porte. C'est tout ce que l'on aurait pu obtenir par le contact direct et, dès lors, les puissances peuvent tabler sur la situation depuis mercredi dernier et prendre leurs mesures comme si l'opposition du Sultan s'était exprimée définitivement sur cette très délicate question. J'ai déjà dit mon opinion sur le contrôle. En principe, Abdul-Hamid II, son gouvernement et son peuple (musulman) sont parfaitement en droit de repousser ce qui est attentatoire à leur souveraineté et, même, à leur dignité administrative dans trois vilayets aussi importants que ceux dont on s'occupe. Leur résistance actuelle s'explique donc et, à certains égards, elle se

Telephon 12801.

„OBSERVER“

I. österr. behördl. konz. Unternehmen für Zeitungs-Ausschnitte

Wien, I., Concordiaplatz 4.

Vertretungen

in Berlin, Budapest, Chicago, Christiania, Genf, Kopenhagen,
London, Madrid, Mailand, Minneapolis, New-York, Paris, Rom,
San Francisco, Stockholm, St. Petersburg.

(Quellenangabe ohne Gewähr.)

Ausschnitt aus: **L'Orient, Bruxelles**

vom:

25. 11. 1903

Déclarations de Hilmi Pacha

Inspecteur général des réformes en Macédoine.

—o—

Extrait du *Temps* :

Le nouveau système de perception des dîmes préconisé et mis en pratique par Hilmi pacha étant fort critiqué, j'ai cru devoir aller demander des explications à l'inspecteur général ottoman qui m'a fait les déclarations suivantes :

Jusqu'en 1903, les dîmes se vendaient en gros à des fermiers dimiers qui étaient seuls responsables vis-à-vis de l'autorité et, par conséquent de la Dette publique.

Ayant reconnu les défauts et les abus de ce système, j'ai cru bien agir en supprimant ces adjudications en gros, et en autorisant chaque village à acheter ses dîmes. Puis poussant un peu plus avant, j'ai fait établir, dans quelques villages des environs de Monastir, la moyenne des revenus dimiers des cinq dernières années et j'ai proposé aux paysans de prendre l'engagement de verser trimestriellement, en argent, le montant ainsi établi. Partout ma proposition a été favorablement accueillie. Même, dans plusieurs villages, on a versé le montant total en une seule fois.

Les paysans acquièrent ainsi le droit d'enlever leurs récoltes quand ils le jugent à propos, et d'en disposer au mieux de leurs intérêts.

A l'heure actuelle, ce système est appliqué dans plus de six cents villages dans les trois vilayets; et MM. les agents civils peuvent l'affirmer, depuis vingt mois qu'ils sont ici, ils

n'ont pas reçu sur ce sujet plus de quinze plaintes et encore sont-elles insignifiantes.

En 1902, le revenu dimier des trois vilayets s'élevait à 564,142 livres turques; en 1903, à 622,426 livres turques; en 1904, à 582,283 l. t., soit une diminution de 37,543 livres turques ayant pour cause: 1° la mauvaise récolte, surtout en opium; 2° le dégrèvement des villages détruits par l'insurrection dans le vilayet de Monastir.

Je dois en outre vous dire que mon système donne beaucoup de libertés aux cultivateurs, et qu'après deux ans d'application, il n'y a eu que 4 pour cent de pertes, tandis qu'auparavant on en a eu jusqu'à 13 pour cent.

Je ne crois pas que ce nouveau mode de perception des dîmes puisse porter atteinte aux engagements de garanties kilométriques des chemins de fer, puisque leur montant revient toujours à la Dette publique.

Depuis que je suis en fonctions, ma grande préoccupation a toujours été de protéger et de favoriser le développement de l'agriculture. Je crois qu'en permettant au paysan de disposer librement de sa récolte, cela ne peut que l'encourager à défricher et à augmenter ses terrains de culture.

On a montré la situation en Macédoine comme profondément troublée; on a exagéré, car d'abord les tentatives d'insurrection, puis les luttes religieuses n'ont nullement atteint la vitalité de la population.

En voici des preuves: en 1903, les revenus de la douane de Salonique étaient de 211,000 livres turques; en 1904, ils s'élèvent de 59,630 liv. t., et dans les six premiers mois de l'année courante, ce surplus est dépassé de 11 mille 082 livres turques.

Rückseite beachten

Jusqu'en 1903, les dîmes se vendaient en gros à des fermiers dimiers qui étaient seuls responsables vis-à-vis de l'autorité et, par conséquent de la Dette publique.

Ayant reconnu les défauts et les abus de ce système, j'ai cru bien agir en supprimant ces adjudications en gros, et en autorisant chaque village à acheter ses dîmes. Puis poussant un peu plus avant, j'ai fait établir, dans quelques villages des environs de Monastir, la moyenne des revenus dimiers des cinq dernières années et j'ai proposé aux paysans de prendre l'engagement de verser trimestriellement, en argent, le montant ainsi établi. Partout ma proposition a été favorablement accueillie. Même, dans plusieurs villages, on a versé le montant total en une seule fois.

Les paysans acquièrent ainsi le droit d'enlever leurs récoltes quand ils le jugent à propos, et d'en disposer au mieux de leurs intérêts.

A l'heure actuelle, ce système est appliqué dans plus de six cents villages dans les trois vilayets; et MM. les agents civils peuvent l'affirmer, depuis vingt mois qu'ils sont ici, ils

n'ont pas reçu sur ce sujet plus de quinze plaintes et encore sont-elles insignifiantes.

En 1902, le revenu dimier des trois vilayets s'élevait à 564,142 livres turques; en 1903, à 622,426 livres turques; en 1904, à 584,533 l. t., soit une diminution de 37,543 livres turques ayant pour cause: 1° la mauvaise récolte, surtout en opium; 2° le dégrèvement des villages détruits par l'insurrection dans le vilayet de Monastir.

Je dois en outre vous dire que mon système donne beaucoup de libertés aux cultivateurs, et qu'après deux ans d'application, il n'y a eu que 4 pour cent de pertes, tandis qu'auparavant on en a eu jusqu'à 13 pour cent.

Je ne crois pas que ce nouveau mode de perception des dîmes puisse porter atteinte aux engagements de garanties kilométriques des chemins de fer, puisque leur montant revient toujours à la Dette publique.

Depuis que je suis en fonctions, ma grande préoccupation a toujours été de protéger et de favoriser le développement de l'agriculture. Je crois qu'en permettant au paysan de disposer librement de sa récolte, cela ne peut que l'encourager à défricher et à augmenter ses terrains de culture.

On a montré la situation en Macédoine comme profondément troublée; on a exagéré, car d'abord les tentatives d'insurrection, puis les luttes religieuses n'ont nullement atteint la vitalité de la population.

En voici des preuves: en 1903, les revenus de la douane de Salonique étaient de 211,000 livres turques; en 1904, ils s'élevèrent de 59,630 liv. t., et dans les six premiers mois de l'année courante, ce surplus est dépassé de 11 mille 082 livres turques.

Les encaissements de perception vont en croissant depuis 1902 à ce jour. Les villageois n'ont jamais été maltraités par les agents du fisc; MM. les agents civils peuvent affirmer n'avoir reçu que quatre ou cinq plaintes et les coupables ont été sévèrement punis.

La ville de Salonique s'étend: tout un quartier a été construit en trois ans. Dans toutes les villes, à Uskub, à Monastir, à Serrès, à Vodeno, partout s'élèvent des constructions neuves; n'est-ce pas là une preuve évidente de confiance de la population dans son gouvernement? La main-d'œuvre a considérablement haussé ses prix, et il n'y a, en Macédoine, de misère que pour le paresseux.

Tandis que l'inspecteur général me donnait tous ces renseignements, il avait suivi d'un œil distrait les volutes faites par la fumée de sa cigarette. Puis son œil clair et malicieux me fixa, et d'une voix un peu ironique, Hilmi pacha me dit: « Si vous avez des objections à me faire, parlez. »

Je me garderais bien Excellence, de gâter un si beau rêve!

Paris, 22 novembre

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

EN ATTENDANT LES BATEAUX

La démonstration navale continue à être imminente. S'il est vrai qu'on désespère alors qu'on espère toujours, ceux qui ont mis leur espoir dans la prompte intervention des flottes combinées ne doivent garder qu'une faible confiance. Les puissances sont plus lentes que les carabinieri d'Offenbach. Et il devient de plus en plus difficile de les mettre en mouvement.

Tout d'abord, il est aujourd'hui certain qu'elles ne seront pas au complet quand elles se présenteront devant Mitylène ou Ténédos. L'Allemagne, décidément, n'envoie pas de bateau : non point qu'elle se détache de l'action internationale, — il semble en effet que M. de Marschall ait instamment demandé au sultan d'accepter le contrôle financier, — mais parce que, paraît-il, elle n'a point de bâtiment dans la Méditerranée; ce qui, entre parenthèses, sera un excellent argument pour soutenir le projet d'augmentation de la flotte. Il est vrai que, en Allemagne même, on n'est pas d'accord sur la valeur de ce motif. Et c'est la *Gazette de Francfort* qui, hier encore, le qualifiait de prétexte, en ajoutant : « D'une part, en effet, le vaisseau-école *Stein* est dans les eaux égyptiennes, et d'autre part il y a assez longtemps qu'on parle de la démonstration navale pour qu'il fût possible de s'y préparer, pour peu qu'on le voulût sérieusement. » Les liens particuliers qui unissent l'Allemagne à la Turquie sont trop connus pour qu'il soit nécessaire d'insister sur l'interprétation de la *Gazette de Francfort*. Sans suspecter le moins du monde la sincérité du concours diplomatique que le gouvernement allemand a apporté à l'action des puissances, on a le droit de penser qu'il n'a pas été fâché de trouver une solution moyenne, — une solution « de diagonale », puisque c'est le terme consacré, — qui lui permet d'intervenir avec une nuance d'abstention.

Au surplus, si le sultan avait véritablement l'intention de résister, ce ne seraient pas les mesures annoncées qui le réduiraient à résipiscence. Comme l'observent avec raison la plupart des journaux anglais, l'empire turc est assez inorganique pour n'être point gêné outre mesure par une pression exercée sur un point donné de sa surface. Cette gêne est encore moins sensible quand la pression, au lieu de porter sur une province importante, s'applique à une ou deux petites îles, dont la valeur fiscale est nulle. En admettant même qu'on aille — et ce n'est pas prouvé — jusqu'au blocus des Dardanelles, à quoi servirait cette opération, puisque les flottes associées ne pourraient saisir que les navires de leur propre nationalité et que le trafic continuerait sous les autres pavillons? La saisie des douanes d'un grand port — de celles de Smyrne par exemple — serait autrement efficace. Le fait qu'on n'ait pas osé proposer d'y procéder prouve que les puissances ne sont pas sûres d'elles-mêmes et ont conscience des faiblesses que recèle leur imparfaite union. Malheureusement, la Turquie est, là-dessus, aussi renseignée qu'elles.

Sans doute les précédents permettent d'espérer que les choses n'iront pas aussi loin. En 1901, une démonstration de cinq jours devant Mitylène suffit à la France pour obtenir satisfaction dans l'affaire Tubini-Lorando. En novembre 1902, l'Italie, en bombardant un hameau sur les côtes de la mer Rouge, du côté de la baie de Midy, força en quelques heures le gouvernement turc à indemniser son commerce lésé dans l'Erythrée par des actes de piraterie. Plus récemment enfin, en août 1904, l'escadre américaine n'eut qu'à se montrer devant Smyrne pour que la Porte s'empressât de prodiguer aux États-Unis les affirmations de bon vouloir. Il est donc assez naturel que, cette fois encore, on compte venir sans grand-peine à bout de la résistance turque. Les dernières nouvelles de Constantinople donnent une note optimiste. On a l'air de croire que le sultan, moyennant des concessions de forme, capitulera sur le fond. Mais cette capitulation, qui n'est point encore certaine, n'effacera qu'incomplètement le ridicule qui s'attache depuis six semaines à l'agitation stérile, hésitante et timide de la diplomatie européenne.

Le programme de contrôle financier, tel qu'il ressort des dernières propositions, porte que toutes les recettes et les dépenses des trois vilayets de Macédoine seront vérifiées par la commission. Cette commission siégera soit à Salonique, soit dans la ville où l'inspecteur général Hilmi pacha aura fixé sa résidence. Après avoir établi le budget, elle veillera à ce qu'on ne le modifie pas en cours d'exercice. Elle prendra ses décisions à la majorité des voix. Elle n'aura pas à s'occuper des questions militaires. Mais elle aura le droit de demander la révocation ou le déplacement des employés incapables. Ce sont là des mesures extrêmement modérées. Le sultan prétend qu'elles portent atteinte à sa souveraineté. Il est impossible de concevoir en quoi le contrôle financier est plus limitatif de la souveraineté ottomane que les agents civils ou la gendarmerie internationaux, qui ont été acceptés sans difficultés.

La vérité, c'est que la Turquie résiste aux propositions de l'Europe en raison directe du

caractère pratique de ces propositions. Elle comptait — et l'événement lui a donné raison — que les agents civils et les gendarmes seraient impuissants : elle a donc accueilli sans crainte leur nomination. Elle estime — et ici encore elle est dans le vrai — que le contrôle financier est le plus sûr moyen de mettre un terme à l'état de choses actuel : elle le repousse donc de toutes ses forces. Reste à savoir s'il est prudent pour les puissances de laisser discuter aussi longtemps le droit formel qu'elles tiennent du traité de Berlin et qui est pour les unes et les autres l'instrument nécessaire de leur politique balkanique. HHP. 1405-2

Lundi 24 Septembre 1906

NCE

AVION PAR LE PROGRÈS

RÉDACTION

17, rue des Sables, 17, Bruxelles
BUREAUX PARISIENS :
rue Notre-Dame-de-Lorette, 16, à Paris

ABONNEMENTS ET ANNONCES :

A BRUXELLES : 17, rue des Sables,
A PARIS : 16, rue Notre-Dame-de-Lorette,
A LONDRES : chez MM. John-F. Jones & Co, n° 1
Snow Hill, E. C.; à l'Agence Havas, n° 98 Cheap-
side E. C., et chez MM. Nevroul et fils, nos 14-18,
Queen Victoria Street.
En ALLEMAGNE, en AUTRICHE-HONGRIE et en
SUISSE : exclusivement aux Agences de la Maison
Rudolf Mosse.

ADRESSES TÉLÉGRAPHIQUES :

Lindébet, BRUXELLES. | Lindébet, PARIS.

rique. Le diocèse archiépiscopal de Boston vient de lui envoyer 75,000 fr. Les fidèles des dix diocèses archiépiscopaux fournissent chacun une contribution presque analogue. Ceux de quatre-vingts diocèses épiscopaux témoignent de leur foi dans les mêmes conditions. Pie X et sa cour ne sont donc pas exposés à se contenter de la portion congrue, et le Pape peut encore offrir de payer sur sa cassette le demi-million de francs que coûteront les réparations du palais pontifical. Du reste, il y a toujours des âmes pieuses qui ne quittent point la terre sans avoir pris des dispositions testamentaires. Témoin le comte Bertova qui vient de laisser au denier de Saint-Pierre sept millions de lire, ce qui a rasséréiné le front soucieux du chef de l'Eglise.

ESPAGNE

— Le conseil des ministres a décidé, samedi après-midi, de donner son adhésion aux conclusions du congrès tenu à Bruxelles en 1905, en ce qui concerne les abordages et les sauvetages maritimes.

Il a renvoyé au prochain conseil, qui se réunira spécialement, l'étude des lignes générales qui serviront de base au projet de loi concernant les associations religieuses.

Le ministre des travaux publics a donné lecture d'un mémoire concernant le commerce de Ceuta et de Melilla et indiquant quels travaux doivent être exécutés dans ces deux places, notamment la construction d'un port à Melilla et à Ceuta, le balisage du pays de Benza, la construction de canalisations d'eau, l'établissement de dépôts de charbon, l'institution de groupes pour l'expansion commerciale, la concession de primes aux importations espagnoles au Maroc.

Le président a annoncé que le Roi quittera Saint-Sébastien le 26 septembre.

— Les débats du procès relatif à l'attentat du 31 mai ont commencé samedi, mais la séance se borna à la discussion de questions préliminaires de procédure.

ETATS-UNIS

— Le chemin de fer de Pennsylvanie a commandé 12,400 wagons de marchandises qui devront être livrés en 1907. Le coût de ces wagons est estimé à 15 millions de dollars.

— De l'Humanité :

On sait qu'il existe un grand nombre d'ouvriers japonais en Californie et dans les autres Etats américains de la côte du Pacifique. Depuis quelque temps déjà des organisations ont été formées parmi ces émigrants par le citoyen Katayama. Elles constituent actuellement le « parti socialiste révolutionnaire japonais des Etats-Unis ».

Les effets de cette organisation se sont fait sentir dans les importants conflits économiques qui se sont récemment produits à San-Francisco et dans la région.

Pour abattre leurs ouvriers, les patrons s'efforcèrent de remplacer les grévistes par des sarrazins japonais, comme cela s'était souvent produit dans le passé. Cette fois, ils se heurtèrent aux propagandistes socialistes, qui, dans tous les quartiers habités par leurs compatriotes, organisèrent des meetings en plein air pour leur expliquer l'identité des intérêts de tous les prolétaires, la nécessité non seulement de ne pas faire obstacle mais d'aider à la victoire des camarades américains.

Plusieurs milliers d'ouvriers japonais, qui s'étaient d'abord laissés embaucher, quittèrent en masse les ateliers, à la grande fureur des capitalistes de San-Francisco, pour se rendre aux meetings organisés par les socialistes. Le résultat ne se fit pas attendre. Voyant qu'ils ne pouvaient remplacer les grévistes, les patrons acceptèrent les conditions du syndicat.

— Les importations d'or se sont élevées, pendant la semaine écoulée, à 13,891,000 dollars, et celles d'argent à 15,000 dollars.

Les exportations d'argent se sont élevées à 841,000 dollars.

Les importations ont atteint 17,150,000 dollars, dans lesquels les tissus entrent pour 3,750,000 dollars.

Le président Roosevelt est d'avis que la meilleure tactique à suivre est d'attendre selon les circonstances et de ne pas se laisser influencer par les conséquences politiques éventuelles aux Etats-Unis. Il croit que l'opinion publique en Amérique approuvera l'intervention armée, si les Cubains n'arrivent pas à régler leurs différends à l'amiable.

Le plan d'occupation de l'état-major consiste à n'envoyer dans l'île que de l'infanterie et de l'artillerie de montagne.

LA QUESTION DU DESARMEMENT

Londres, dimanche, 23 septembre.

L'Observer croit savoir que dans les cercles influents d'Angleterre on est chaudement partisan d'une discussion à la Conférence de La Haye de la question d'un désarmement naval à propos du développement de la marine allemande. On fait valoir que la Grande-Bretagne et l'allié du Japon et l'amie loyale de la France, la seule puissance navale qui puisse menacer l'Angleterre, c'est l'Allemagne, puisque la Russie peut être considérée comme nulle au point de vue de la puissance maritime pendant 20 ans. Une sorte de mise en demeure serait adressée à l'Allemagne pour arriver à une diminution des forces navales.

L'Angleterre demanderait à l'Allemagne de modifier son programme, en lui demandant clairement à entendre qu'un refus de sa part serait considéré par l'Angleterre tout entière, sans distinction de parti, comme une menace pour ses intérêts.

LE CONGRES POUR LA PROTECTION DE LA PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE

Voici, d'après la Presse Associée, la liste des délégués français qui prennent part au congrès qui s'est réuni en ce moment à Bukarest :

Ministère de la justice, F. A. Chaumat; ministère de l'instruction publique, MM. Desjardins, Guimet, Harmand et Poupinel; sous-secrétaire d'Etat des beaux-arts, M. Guimet; Société des gens de lettres, M. Quentin Bauchart; Société des auteurs dramatiques, M. Maurice Donnay; Société des artistes français, M. Ch. Constant; Société centrale des architectes de France, MM. Bartaumieux, Poupinel et Harmand; Société des architectes diplômés, MM. Davanne et Taillefer; Société française de photographie, M. Jean Béréndey; Société des compositeurs de musique, M. G. Pfeiffer; Syndicat de la propriété intellectuelle, M. A. Chaumat; Chambre de commerce de Paris, MM. Legrand, Soleau, Monduit, Pingault et Soufflot; Cercle de la librairie, M. J. Hetzel.

Voir les dernières dépêches en dernière heure quatrième page

Lettre de Macédoine

(De notre correspondant.)

LA RÉORGANISATION DE LA GENDARMERIE CE QUI EST FAIT. — CE QUI RESTE À FAIRE

MONASTIR, 18 septembre.

Depuis l'arrivée à Salonique du lieutenant général italien Emilio Degiorgis, la gendarmerie macédoine a subi une transformation aussi radicale que salutaire. Il est vrai qu'il y a encore beaucoup à faire dans cette partie du programme des réformes, mais on ne peut nier, en tout cas, les services considérables que la gendarmerie macédoine, dans l'état de demi-organisation où elle se trouve actuellement, rend sans cesse au gouvernement, surtout en ce qui concerne la lutte contre les bandes révolutionnaires.

Avant l'institution du service de réorganisation, les gendarmes, en Macédoine, étaient bien loin de constituer un élément

tations espagnoles au Maroc.
Le président a annoncé que le Roi quittera Saint-Sébastien le 26 septembre.

— Les débats du procès relatif à l'attentat du 31 mai ont commencé samedi, mais la séance se borna à la discussion de questions préliminaires de procédure.

ETATS-UNIS

— Le chemin de fer de Pennsylvanie a commandé 12,400 wagons de marchandises qui devront être livrés en 1907. Le coût de ces wagons est estimé à 15 millions de dollars.

— De l'Humanité :

On sait qu'il existe un grand nombre d'ouvriers japonais en Californie et dans les autres Etats américains de la côte du Pacifique. Depuis quelque temps déjà des organisations ont été formées parmi ces émigrants par le citoyen Katayama. Elles constituent actuellement le « parti socialiste révolutionnaire japonais des Etats-Unis ».

Les effets de cette organisation se sont fait sentir dans les importants conflits économiques qui se sont récemment produits à San-Francisco et dans la région.

Pour abattre leurs ouvriers, les patrons s'efforcèrent de remplacer les grévistes par des *sarrasins* japonais, comme cela s'était souvent produit dans le passé. Cette fois, ils se heurtèrent aux propagandistes socialistes, qui, dans tous les quartiers habités par leurs compatriotes, organisèrent des meetings en plein air pour leur expliquer l'identité des intérêts de tous les prolétaires, la nécessité non seulement de ne pas faire obstacle mais d'aider à la victoire des camarades américains.

Plusieurs milliers d'ouvriers japonais, qui s'étaient d'abord laissés embaucher, quittèrent en masse les ateliers, à la grande fureur des capitalistes de San-Francisco, pour se rendre aux meetings organisés par les socialistes. Le résultat ne se fit pas attendre. Voyant qu'ils ne pouvaient remplacer les grévistes, les patrons acceptèrent les conditions du syndicat.

— Les importations d'or se sont élevées, pendant la semaine écoulée, à 13,891,000 dollars, et celles d'argent à 15,000 dollars.

Les exportations d'argent se sont élevées à 841,000 dollars.

Les importations ont atteint 17,150,000 dollars, dans lesquels les tissus entrent pour 3,750,000 dollars.

MAROC

— On signale de nombreuses défections parmi les troupes du prétendant marocain, fort éprouvées aussi par les maladies et les privations de toutes sortes.

CHINE

— Une dépêche de Karbin annonce que des agents envoyés dans cette ville par Yuan-Shi-Kai, gouverneur du Chi-li, poussent les Chinois employés au chemin de fer à retourner au Chi-li et à s'engager dans l'armée organisée par Yuan-Shi-Kai, en leur assurant que la préférence sera donnée aux hommes familiarisés avec la langue russe et connaissant la disposition des troupes qui gardent le chemin de fer.

BULLETIN TELEGRAPHIQUE

L'INSURRECTION CUBAINE

LE CABINET DEMISSIONNERAIT

La Havane, samedi, 22 septembre.

Un membre du congrès en rapports étroits avec l'administration assure que le président Palma avec le cabinet démissionneraient aujourd'hui et que l'intervention américaine s'ensuivrait.

PRÉPARATIFS AMERICAINS

(De notre correspondant)

On mande de Washington au *New-York Herald* :

Les nouvelles pessimistes publiées par les journaux, au sujet de la mission de M. Taft, coïncident avec un accroissement significatif des préparatifs militaires de la part des autorités américaines.

Dans l'armée, on accorde à M. Taft une chance sur trois de réussir au rétablissement de la paix.

D'importants achats de provisions sont faits pour le compte de l'armée, et on croit généralement qu'au cas d'intervention, l'armée d'occupation américaine sera concentrée à Newport-News. Elle comprendra de 5,000 à 10,000 hommes et sera commandée probablement par le général Barry, actuellement en Europe (rappelé depuis vendredi).

Voici, d'après la Presse Associée, la liste des délégués français qui prennent part au congrès qui s'est réuni en ce moment à Bula-rest :

Ministère de la justice, I. A. Chaumat; ministère de l'instruction publique, MM. Desjardins, Guimet, Harmand et Poupinel; sous-secrétaire d'Etat des beaux-arts, M. Guimet; Société des gens de lettres, M. Quentin Bauchart; Société des auteurs dramatiques, M. Maurice Donnay; Société des artistes français, M. Ch. Constant; Société centrale des architectes de France, MM. Bertaumieux, Poupinel et Harmand; Société des architectes diplômés, MM. Davanne et Taillefer; Société française de photographie, M. Jean Béréndy; Société des compositeurs de musique, M. G. Pfeiffer; Syndicat de la propriété intellectuelle, M. A. Chaumat; Chambre de commerce de Paris, MM. Legrand, Soleau, Monduit, Pingault et Soufflot; Cercle de la librairie, M. J. Hetzel.

Voir les dernières dépêches en Dernière heure quatrième page

Lettre de Macédoine

(De notre correspondant.)

LA RÉORGANISATION DE LA GENDARMERIE CE QUI EST FAIT. — CE QUI RESTE A FAIRE

MONASTIR, 18 septembre.

Depuis l'arrivée à Salonique du lieutenant général italien Emilio Degiorgis, la gendarmerie macédonienne a subi une transformation aussi radicale que salutaire. Il est vrai qu'il y a encore beaucoup à faire dans cette partie du programme des réformes, mais on ne peut nier, en tout cas, les services considérables que la gendarmerie macédonienne, dans l'état de demi-organisation où elle se trouve actuellement, rend sans cesse au gouvernement, surtout en ce qui concerne la lutte contre les bandes révolutionnaires.

Avant l'institution du service de réorganisation, les gendarmes, en Macédoine, étaient bien loin de constituer un élément d'ordre, une autorité jouissant d'un certain prestige et sur laquelle la population pouvait compter.

Misérablement et, de plus, irrégulièrement payés par le gouvernement, les gendarmes étaient obligés, pour pouvoir vivre, de se créer d'autres revenus, en rançonnant impunément les populations rurales qu'ils avaient la mission de protéger.

Le mulazim (lieutenant), ou le youz-bachi (capitaine) préposés à la garde de tel ou tel village obligeait le paysan à leur payer mensuellement un impôt. Cet impôt était versé en espèces ou en nature. L'officier le partageait avec ses hommes, après s'être fait, bien entendu, la part du lion.

Souvent le mulazim se rendait avec ses hommes dans les tohifdiks (fermes) dont les propriétaires avaient refusé ou seulement négligé de faire parvenir à temps leurs impôts et s'emparait, sans autre forme de procès, de quelques têtes de bétail, d'un ou de plusieurs sacs de farine, de touloums (outres) de beurre, etc. Le tout était consciencieusement chargé sur le mulet du fermier et un gendarme allait le vendre à la ville la plus proche. Le fermier n'avait garde de protester, — ce qu'il savait d'ailleurs parfaitement inutile et dangereux, — et s'estimait très heureux si les gendarmes se retiraient sans lui avoir appliqué la volée réglementaire des coups de *courbaches*, destinée à lui apprendre à être moins négligent à l'avenir.

Et c'est ainsi que ceux qui étaient chargés de veiller au maintien de la tranquillité publique constituaient, au contraire, le plus regrettable des éléments de désordre que l'on puisse imaginer.

On sait du reste à quoi ces abus ont conduit le gouvernement turc.

Cet état de choses ne pouvait, en effet, durer. Les paysans, instruits de leurs forces et de leurs droits par des éléments étrangers venus de Grèce, de Bulgarie, de Serbie, etc., etc., finirent un beau jour par se soulever en masse et protester énergiquement contre les injustices dont ils étaient victimes.

Le gouvernement, qui, au commencement ignorait l'étendue et la gravité du mouvement, crut pouvoir en venir à bout en en-

TDV ISAM
Kütüphanesi Arşivi
No HHP. 1405-19

est un vrai désert. Le manque de toute vie sociale impressionne ceux qui y voyagent ; la grande majorité du prolétariat vit misérablement.

Le remède aux maux de la Sicile, qui engendrent si souvent des sanglants conflits comme ceux de Grammichele se trouverait dans la suppression des *latifondi*. Mais aucun gouvernement n'osera toucher au *latifondista*, qui est protégé de la *mafia*, et dispose d'un grand nombre de voix au Parlement.

A. D.

MACÉDOINE

Grecs et Roumains en Macédoine.

A la suite d'un article publié dans un de nos derniers numéros sur les manifestations anti-grecques de Bucarest, nous avons reçu d'un correspondant de Salonique la lettre suivante :

J'ai lu, dans le *Courrier Européen* du 11 de ce mois, l'article de S.-M. S. sur les manifestations anti-helléniques de Bucarest.

Sans vouloir ouvrir ici un débat sur le différend gréco-roumain qui vient encore envenimer l'irritante question macédonienne, je dois cependant à la vérité de déclarer que les paroles d'orateurs roumains rapportées par votre collaborateur contiennent de graves inexactitudes matérielles.

— « Salonique est un nid de bandits grecs, aurait affirmé M. Diamandi à Bucarest, dans un meeting sensationnel ; les Roumains y sont attaqués par des bandes grecques en nombre redoutable, telle celle de trois mille Grecs qui, le 28 février dernier, se livra à des faits odieux sur des Roumains. » — Permettez-moi de vous informer que personne n'a jamais entendu parler de cette bande « redoutable ». Ni le vice-roi de Roumélie, ni les agents civils, ni le vali, ni les consuls européens, *pas même le Consul général de Roumanie*, n'ont appris son existence. Son passage n'a été signalé à aucune autorité. Vous admettez, n'est-ce pas ? qu'il est impossible à trois mille hommes de passer inaperçus. Du reste, les Grecs n'ont pas plus de 300 Armatoles — et encore ! — dans toute l'étendue des trois vilayets. Quant au massacre d'« une foule d'enfants roumains ravis dans les environs de Salonique », cela est manifestement inventé de toutes pièces ; cela n'a jamais été à la connaissance ni du gouvernement turc ni des représentants des grandes ou petites puissances. Tous ceux que j'interroge sur cette dramatique affaire me regardent avec des yeux stupéfaits. « C'est un conte, m'explique un sceptique, à l'usage des badauds d'Europe ! »

S.-M. S. s'indigne avec raison de l'attentat commis, à Megarovo, sur la personne du « Dr Putscherea qui s'efforce d'éclairer les Roumains de Macédoine ». Mais il oublie de dire — et sans doute il l'ignore — qu'avant cet attentat le propre frère du docteur avait tiré, à Megarovo même, cinq balles de revolver sur un Grec inoffensif, un tailleur qui travaillait paisiblement, paraît-il sur son établi. Le fait est nettement relevé par le parquet, et le coupable est en prison à la veille d'être jugé.

Donc, il y a eu deux tentatives d'assassinat, et la tentative roumaine a précédé la tentative grecque ; celle-ci n'a été qu'une réponse, une représaille. Tout homme de cœur réprouvera les deux gestes.

S'agit-il de déterminer les responsabilités plus lointaines ? Je vous dirai ceci : c'est que les longues enquêtes auxquelles je me livre en Macédoine m'ont démontré clairement qu'il y a, ici, depuis plusieurs années, une entente étroite entre la Bulgarie et la Roumanie, pour morceler l'hellénisme.

Je sais que dans les bandes bulgares il y a toujours eu et il y a des roumanisants. J'en ai connu un à Dzuma-Bala. Sofia et Bucarest marchent absolument la main dans la main. Je sais également que Hilmi pacha favorise de tout son pouvoir la propagande roumaine. Et je sais que les bandes bulgares roumaines avaient massacré bien des Valaques grécisants avant qu'apparût l'officier Mélas, le premier soldat mort, en Macédoine, pour l'idée grecque. A supposer que les Grecs aient tué les frères Celca à Gramaticova et le prêtre Théodore Constantinesco, — je dis à supposer, parce que j'ai

M

2

N° 76

Adr. Télégrap.
COUPURES PARIS

TÉLÉPHONE
101.50

ASCENSEUR

Le COURRIER de la PRESSE

Fondé en 1889 par Alfred GALLOIS

21, BOULEVARD MONTMARTRE. PARIS

FOURNIT COUPURES DE JOURNAUX & DE REVUES
SUR TOUS SUJETS & PERSONNALITÉS

Journal : *Indépendance Belge*

Date : _____

Adresse : *Bruxelles*

Signé : _____

TDVISAM

Kütüphanesi Arşivi

No HHF.1405-9

TARIF : 0 fr. 30 par coupure envoyée

Tarif réduit, paiement d'avance, sans période de temps limité.	}	par 100 coupures.	25 francs.
		> 250 >	55 >
		> 500 >	105 >
		> 1000 >	200 >

ALBUMS du Courrier de la Presse pour coller les
Coupures de Journaux.

Demandez Circulaires spéciales, Tarifs, Dessins. franco